

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Faculté de science politique et de droit

CONSEIL ACADÉMIQUE FACULTAIRE

**PROCÈS-VERBAL de la cent trente-septième assemblée ordinaire
du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit,
tenue le 8 novembre 2023, à 13 h 30 en mode hybride (A-1715 - Zoom)**

MEMBRES PRÉSENTS

AUDET, FRANÇOIS
AYRAULT, ROMAIN
BERNIER, DOMINIQUE
BOUCHARD, VALÉRIE
BOUCHER, LYSIANE
BOULANGER, ÉRIC
BRETON-LE GOFF, GAËLLE
BRUNET, LYSA

CHAGNON, RACHEL
CHEVRIER, MARC

CLAVIER, CAROLE
DUHAIME, BERNARD

DUPUIS-DÉRI, FRANCIS
ERGUN, MAHIR
FORGET, LAURENCE
MANDÉ, ISSIAKA
MASSIE, JUSTIN
RIOUX, MICHÈLE
TRILSCH, MIRJA

DIRECTEUR DE L'IEIM
REPRÉSENTANT DES EMPLOYÉS DE SOUTIEN DE LA FACULTÉ
DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE 1ER CYCLE EN DROIT
REPRÉSENTANTE DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCES JURIDIQUES
CONSEILLÈRE À LA VIE ÉTUDIANTE
REPRÉSENTANT DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCE POLITIQUE
REPRÉSENTANTE DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCES JURIDIQUES
REPRÉSENTANTE DES EMPLOYÉS DE SOUTIEN DE LA FACULTÉ
REPRÉSENTANTE DES ÉTUDIANTS EN DROIT
DOYENNE
PROFESSEUR REPRÉSENTANT L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DE SCIENCE POLITIQUE
DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DE DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE
PROFESSEUR REPRÉSENTANT L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DES SCIENCES JURIDIQUES
DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DE MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE
REPRÉSENTANT DES ÉTUDIANTS DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE
ÉTUDIANTE REPRÉSENTANT DE L'AFESPED
PROFESSEUR REPRÉSENTANT DE LA COMMISSION DES ÉTUDES
DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DU BRIDI
DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT DES SCIENCES JURIDIQUES

MEMBRES ABSENTS*

FORTIN, PHILIPPE
GOSELIN, TANIA
HOUDE, NICOLAS*
LECLER, ROMAIN
PIQUET, HÉLÈNE
ROMANI, VINCENT
TREMBLAY-BENOIT, SIMONE

DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS EN DROIT
DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DES BACCALURÉATS BIDISCIPLINAIRES
VICE-DOYEN AUX ÉTUDES
PROFESSEUR REPRÉSENTANT DES CERTIFICATS
VICE-DOYENNE À LA RECHERCHE
DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE 1ER CYCLE EN SCIENCE POLITIQUE
REPRÉSENTANTE DES ÉTUDIANTS AU 1ER CYCLE EN SCIENCE POLITIQUE

*ABSENCE MOTIVÉE

OBSERVATEURS PRÉSENTS

DABDOUB, LORÉNA
DE CHAMPLAIN, OLIVIER
DORAIS, SÉBASTIEN
DUCHESNE, JULIE
POOL-BOURQUE, CATHERINE

COORDONNATRICE CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL
AGENT DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION
COORDONNATEUR
DIRECTRICE ADMINISTRATIVE
AGENTE DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION

BOUDREAULT, ISABELLE

SECRÉTAIRE DE DÉCANAT

Proposition de l'ordre du jour

1. **Projet d'ordre du jour de la cent trente-septième (137^e) assemblée ordinaire du Conseil académique facultaire**

- projet_odj_08-11-2023.pdf

2. **Adoption du procès-verbal de la cent trente-sixième (136^e) assemblée du Conseil académique facultaire tenue le 13 septembre 2023**

- pv_13-09-2023.pdf

3. **Affaires en découlant**

- Présentation du programme de soutien aux personnes étudiantes autochtones par Marco Bacon, Directeur du Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante (BIRÉ)
- Présentation du plan de développement

4. **Consultations**

- Utilisation d'agents conversationnels d'intelligence artificielle (IA)
Résolution CFSPD-2023-2024-XXX
- Retrait de l'affichage des locaux d'enseignement
Résolution CFSPD-2023-2024-XXX
- Recommandation des membres pour le Sous-comité institutionnel des prix et distinctions
Résolution CFSPD-2023-2024-XXX
- Planification facultaire des opérations d'évaluation décennale des programmes
Résolution CFSPD-2023-2024-XXX
- Projet de réforme du programme de maîtrise en science politique : création d'un profil double diplôme UQAM – Université de Liège
Résolution CFSPD-2023-2024-XXX
- Projet de modification du programme de baccalauréat en relations internationales et droit international
Résolution CFSPD-2023-2024-XXX

5. **Motions d'accueil, de remerciement et de félicitations**

- Motion de remerciements au professeur Jean-Guy Prévost
Résolution CFSPD-2023-2024-XXX

- Motion de félicitations à Jessica Leblanc, personne étudiante au doctorat en droit, pour l'obtention de la bourse Vanier
Résolution CFSPD 2023-2024-XXX

6. Information

- Point d'information de la doyenne
- Point d'information du vice-doyen aux études
- Point d'information de la recherche
- Point d'information de la directrice du Département des sciences juridiques
- Point d'information du directeur du Département de science politique
- Point d'information du directeur de l'IEIM

7. Affaires étudiantes

8. Divers

9. Dépôt de documents

10. Date de la prochaine réunion

Le 17 janvier 2024, à 13h30.

11. Levée de l'assemblée

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Justin Massie, directeur du Département de science politique, préside la séance et Isabelle Boudreault, secrétaire du Décanat, agit en tant que secrétaire rédactrice.

1. Adoption de l'ordre du jour

Un ajout au point 4 *Consultations* sera apporté à la proposition de l'ordre du jour de la cent trente-septième (137^e) assemblée ordinaire :

- Projet de demande d'exception d'une poursuite d'activité à temps complet pour un programme de type A
Resolution_demande_exception_poursuite_activite_maitrise_sc_po

Ce point ajouté, l'ordre du jour est proposé par Justin Massie appuyé par Lysa Brunet et adopté tel que modifié en séance.

2. Adoption du procès-verbal de la cent trente-sixième (136^e) assemblée du Conseil académique facultaire tenue le 13 septembre 2023

Le procès-verbal de la cent trente-sixième (136^e) assemblée ordinaire du Conseil académique facultaire est proposé par Rachel Chagnon appuyé par Gaëlle Breton-Le Goff et adopté tel que présenté en séance.

3. Affaires en découlant

Présentation du programme de soutien aux personnes étudiantes autochtones par Marco Bacon, Directeur du Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante (BIRÉ)

Le directeur du BIRÉ Marco Bacon remercie le Conseil académique pour cette invitation, il présente Livia Vitenti, Conseillère à l'accueil et à l'intégration du SSDA.

Présentation du BIRÉ

Né d'une restructuration, le BIRÉ a été créé en janvier 2021.

Mission du BIRÉ

Soutenir la population étudiante dans la réalisation de son projet d'études, ainsi que de mobiliser et d'accompagner la communauté universitaire dans l'instauration d'une culture d'inclusion qui célèbre la diversité étudiante avec respect et ouverture. Elle met en œuvre un accès à l'éducation en toute équité, égalité des chances et sans discrimination.

Offre de services

Pour répondre au besoin, le BIRÉ est divisé en plusieurs secteurs :

- Volet étudiants, étudiantes en situation d'handicap : 12 personnes conseillères
- Volet étudiants, étudiantes internationaux : 1 personne conseillère
- Volet étudiants, étudiantes autochtones : 1 personne conseillère
- Volet parents aux études : 1 personne conseillère (50%)
- Volet 2SLGBTQIA+ : 1 personne conseillère (50%)
- Volet soutien à l'apprentissage : un service d'orthopédagogues qui regroupe quatre intervenantes, intervenants.

Depuis son arrivée à ce poste, l'équipe du BIRÉ a vu son effectif augmenter de 17 à 33 personnes.

Service aux examens

Cette restructuration a également touché le service aux examens. Il est devenu un service autonome géré par une personne responsable d'équipe. Plus de 6 000 examens par session sont administrés. Cela nécessite l'embauche d'environ 70 à 80 surveillants.

Support à l'enseignement

Ce service vise la réussite de l'éducation inclusive. Il apporte des solutions pour accompagner les enseignants, les enseignantes dans leurs différentes approches (un l'exemple : les évaluations).

Le BIRÉ est le plus gros employeur de l'UQAM.

Plan d'action sur la réussite à l'enseignement supérieur (PARES)

Le BIRE a deux personnes conseillères dédiées au PARES. Ce plan regroupe également des représentantes, des représentants du Bureau des études, du Bureau de la recherche institutionnelle ainsi que le Service de soutien et de développement économique. Il s'agit de projets particuliers que les facultés peuvent déposer avec des objectifs. Les projets qui visent soit à mesurer la réussite ou augmenter la rétention des étudiants, des étudiantes aux cycles supérieurs sont particulièrement recherchés.

Situation des personnes étudiantes en situation d'handicap

Les demandes de support provenant des personnes ayant un handicap physique sont sensiblement les mêmes d'année en année. En revanche, on note une augmentation pour les demandes de support en santé mentale. Non seulement les besoins sont en hausse, mais également les cas deviennent plus complexes. Souvent, plusieurs pathologies pour un seul cas peuvent être identifiées, ce qui compliquent les interventions. Cette montée s'explique en partie par la Covid.

Absence de professeures, professeurs autochtones à l'UQAM

La conseillère auprès des personnes autochtones, Livia Vitenti, mentionne qu'il y a une centaine d'étudiantes, d'étudiants autochtones auto-déclarés et qu'on évalue qu'un nombre similaire ne s'identifie pas. Elle souligne que la présence de plus de professeures, professeurs autochtones aurait un impact au niveau de la représentativité. Cela pourrait combler le besoin de liaison avec les autres professeures, professeurs. Comme il y a beaucoup de méconnaissance de leurs besoins spécifiques, cela pourrait aider à diminuer le sentiment d'invisibilité et à créer un sentiment d'appartenance.

Plusieurs membres du Conseil académique souligne l'excellence du soutien que plusieurs de leurs étudiantes, leurs étudiants ont pu obtenir du BIRÉ. Ils remercient monsieur Bacon pour sa présentation.

- Plan de développement
Document_de_travail_PD_2024-2027

La doyenne, Rachel Chagnon présente le plan triennal de développement. Elle mentionne que les plans de développement des Départements ainsi que de l'Institut d'études internationales de Montréal ont été consultés. L'ensemble fut arrimé aux orientations de la Faculté afin d'obtenir une direction commune. Le plan complet proposera des actions qui permettront d'atteindre les objectifs ciblés.

Catherine Pool-Bourque, adjointe de la doyenne, présente en détails le projet facultaire. Il est divisé en quatre axes communs :

1. Recrutement
2. Rétention
3. Rayonnement
4. Recherche

La Faculté a ajouté la poursuite de la réflexion pour l'Équité, diversité, inclusion (EDI).

Les membres du Conseil ont été invités à le commenter et déjà quelques points ont été soulevés :

- Pourquoi l'absence de mention sur les réalités autochtones ?
- Est-ce que la réflexion EDI est suspendue?
- Comment améliorer la communication de la gouvernance facultaire ?

Le plan de développement se retrouvera à l'ordre du jour du prochain Comité de régie. Amélioré, le document sera de nouveau soumis au Conseil académique pour recevoir d'autres commentaires qui permettront de continuer sa bonification. Une version finale sera présentée au Conseil académique facultaire pour adoption.

4. Consultations

- **Utilisation d'agents conversationnels d'intelligence artificielle (IA)**

Résolution CFSPD-2023-2024-905

ATTENDU le fait que l'utilisation d'agents conversationnels d'IA n'est pas prise en compte par le Règlement 18 sur les infractions de nature académique de l'UQAM;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Justin Massie appuyé par Gaëlle Breton-Le Goff que les membres du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit demandent au comité de révision du règlement 18 que celui-ci soit clarifié de telle sorte que l'utilisation de textes produits par des agents conversationnels d'intelligence artificielle (IA) soit explicitement interdite, sauf si expressément autorisée par l'enseignante, l'enseignant, auquel cas cette utilisation doit être mentionnée, expliquée et justifiée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- **Retrait de l'affichage des locaux d'enseignement**

Résolution CFSPD-2023-2024-906

ATTENDU les agressions survenues au mois de juin lors d'un cours d'études sur la philosophie de genre à l'Université de Waterloo;

ATTENDU le fait que les études sur l'identité de genre sont devenues des cibles d'attaque par des individus et groupes;

ATTENDU la décision d'autres universités, dont l'Université de Toronto, l'Université de York et l'Université de Waterloo de retirer de l'affichage public les informations relatives à la localisation de leurs cours;

ATTENDU l'offre de cours sur l'identité de genre de la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU les discussions tenues en séance :

IL EST PROPOSÉ par Francis Dupuis-Deri appuyé par Dominique Bernier que les membres du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit demande au Bureau des études de retirer l'affichage public des locaux d'enseignement et qu'ils soient communiqués uniquement à la communauté uqamienne par l'entremise de portails privés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- **Recommandation des membres pour le Sous-comité institutionnel des prix et distinctions**

Résolution CFSPD-2023-2024-907

ATTENDU l'adoption de la Politique no. 10 sur la recherche et la création de l'UQAM en juin 2020;

ATTENDU la nomination du Sous-comité des prix et distinctions par le vice-recteur à la recherche, à la création et à la diffusion sur recommandation du Conseil académique des facultés respectives pour un mandat de trois ans;

ATTENDU la disponibilité exprimée par Alain-G. Gagnon, professeur au département de science politique, et par Lucie Lamarche, professeure au département des sciences juridiques;

ATTENDU les discussions tenues en séance :

IL EST PROPOSÉ par Michèle Rioux, appuyé par Mirja Trilsch, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit ;

RECOMMANDE le professeur Alain-G. Gagnon à titre de membre et la professeure Lucie Lamarche à titre de membre substitut du Sous-comité institutionnel des prix et distinctions pour un mandat jusqu'au 31 mai 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- **Planification facultaire des opérations d'évaluation décennale des programmes**

Résolution CFSPD-2023-2024-908

ATTENDU les documents déposés en annexe;

ATTENDU la résolution 2022-A-19006 adoptée respectivement par le Conseil d'administration le 8 décembre 2022 approuvant les modifications de la Politique no 14 d'évaluation des programmes;

ATTENDU l'article 6 de la Politique no 14 d'évaluation des programmes stipulant que tous les programmes de grade doivent être soumis, au moins une fois à tous les dix ans, à une évaluation;

ATTENDU le nombre de programmes en évaluation et l'opportunité d'effectuer une mise à jour des évaluations décennales;

ATTENDU l'article 7 de la Politique no 14 d'évaluation des programmes précisant qu'il revient au Conseil académique de déterminer la planification annuelle des opérations facultaires d'évaluation décennale de programmes;

ATTENDU le nombre limité de ressources professionnelles dédiées aux évaluations décennales de programmes;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Rachel Chagnon, appuyé par Lysa Brunet, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE à la Commission des études de n'inscrire aucun programme à la planification annuelle des opérations d'évaluation décennale 2024-2025 de la Faculté de science politique et de droit.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- **Projet de réforme du programme de maîtrise en science politique : création d'un profil double diplôme UQAM – Université de Liège**

Résolution CFSPD-2023-2024-909

ATTENDU le projet de réforme du programme de maîtrise en science pour y créer un profil double diplôme UQAM-Université de Liège;

ATTENDU la résolution (DSP 2021-2022-22) adoptée par l'assemblée départementale de Science politique tenue le 17 novembre 2021;

ATTENDU la résolution COP-maîtrise en science politique–2021-2022-04 adoptée par le comité de programme de la maîtrise en science politique;

ATTENDU le document déposé par Francis Dupuis-Déri, directeur du programme de maîtrise;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Francis Dupuis-Déri, appuyé par Lysa Brunet, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

APPROUVE le projet de réforme du programme de maîtrise en science politique pour y créer un profil double diplôme UQAM-Université de Liège; et

ACHEMINE cette résolution au vice-rectorat à la Vie académique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- **Projet de modification du programme de baccalauréat en relations internationales et droit international**

Résolution CFSPD-2023-2024-XXX

ATTENDU Le dossier de modification majeure du programme de baccalauréat en relations internationales et droit international qui propose :

- Une nouvelle grille de cheminement;
- L'admission sur la base expérience retirée;
- L'admission sur la base universitaire à 15 crédits plutôt que 30;
- L'admission sur la base d'études hors Québec avec une note minimale de 13/20;
- Une modification des identités des axes et plusieurs ajouts de cours optionnels (voir annexe);
- De retirer stage de 15 crédits (3 à 12 crédits);
- L'ajout d'une note concernant les cours de maîtrise qui seront crédités une fois que les personnes étudiantes auront été admises à la maîtrise;
- Une modification des champs de recherche.

ATTENDU la résolution adoptée à l'unanimité par le COP (Comité de programme) du BRIDI adoptée le 1er novembre 2023;

ATTENDU La résolution 2022.01.27.01 – Tronc commun au baccalauréat en relations internationales et droit international (BRIDI) du comité de programme;

ATTENDU Les avis départementaux;

ATTENDU Les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Michèle Rioux, appuyé par Dominique Bernier, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

APPROUVE le projet de modification du programme de baccalauréat en relations internationales et droit international; et

ACHEMINE cette résolution au vice-rectorat à la Vie académique et au Service de soutien académique

Une discussion débute et la modification suivante est apportée à la résolution.

AMENDEMENT:

- Supprimer l'énumération identifiée par les puces.

Projet de modification du programme de baccalauréat en relations internationales et droit international
Résolution CFSPD-2023-2024-910

ATTENDU le dossier de modification majeure du programme de baccalauréat en relations internationale et droit international;

ATTENDU la résolution adoptée à l'unanimité par le COP (Comité de programme) du BRIDI adoptée le 1er novembre 2023;

ATTENDU la résolution 2022.01.27.01 – Tronc commun au baccalauréat en relations internationales et droit international (BRIDI) du comité de programme;

ATTENDU tous les avis départementaux;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Michèle Rioux, appuyé par Dominique Bernier, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit:

APPROUVE le projet de modification du programme de baccalauréat en relations internationales et droit international;

ACHEMINE cette résolution au vice-rectorat à la Vie académique et au Service de soutien académique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- **Projet de demande d'exception d'une poursuite d'activité à temps complet pour un programme de type A**

Résolution CFSPD-2023-2024-XXX

ATTENDU le projet de modification technique du programme de maîtrise en science politique;

ATTENDU la résolution COP20231101-03 adoptée par le Comité de programme de la maîtrise en science politique le 1er novembre 2023, concernant la mise à jour des grilles de cheminement aux profils de type A;

ATTENDU les modifications apportées au régime d'études par le ministère de l'Éducation depuis l'automne 2020;

ATTENDU que le programme de maîtrise en science politique avec travail de recherche dirigé (1998) n'est plus considéré comme un programme de type recherche;

ATTENDU que le programme de maîtrise en science politique, Politique internationale/Droit international, avec travail de recherche dirigé bidisciplinaire (1691) n'est plus considéré comme un programme de type recherche;

ATTENDU la nécessité de fournir un régime d'études à temps complet pour ces deux programmes aux étudiantes, aux étudiants;

ATTENDU l'obligation dorénavant de fournir une grille de cheminement dans le descriptif officiel des programmes;

ATTENDU que les programmes ont une durée de 6 sessions à temps complet;

ATTENDU la demande d'exception à la règle, autorisant la poursuite d'activité du travail de recherche dirigé bidisciplinaire (1691) comme étant une inscription à un régime d'études à temps complet au dernier trimestre d'été du cheminement;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Francis Dupuis-Déri, appuyé par Lysa Brunet, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

APPUIE formellement cette résolution avec un avis favorable; et

ACHEMINE cette résolution au vice-doyen aux études afin qu'il entame des discussions avec le vice-rectorat à la Vie académique et au Service de soutien académique en vue de l'obtention de cette exception.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AMENDEMENT DEMANDÉ :

Éliminer la phrase : APPUIE formellement cette résolution avec un avis favorable; et

Ajoute le paragraphe suivant :

MANDATE le vice-doyen aux études de demander au vice-rectorat à la Vie académique et au Service de soutien académique d'obtenir une exception d'une poursuite d'activité à temps complet pour un programme de type A;

- **Projet de demande d'exception d'une poursuite d'activité à temps complet pour un programme de type A**

Le ministère ayant appliqué de nouvelles règles pour les programmes professionnalisant, une demande d'exception doit être signifié pour permettre de terminer le programme de maîtrise à temps complet.

Résolution CFSPD-2023-2024-911

ATTENDU le projet de modification technique du programme de maîtrise en science politique;

ATTENDU la résolution COP20231101-03 adoptée par le Comité de programme de la maîtrise en science politique le 1er novembre 2023, concernant la mise à jour des grilles de cheminement aux profils de type A;

ATTENDU les modifications apportées au régime d'études par le ministère de l'Éducation depuis l'automne 2020;

ATTENDU que le programme de maîtrise en science politique avec travail de recherche dirigé (1998) n'est plus considéré comme un programme de type recherche;

ATTENDU que le programme de maîtrise en science politique, Politique internationale/Droit international, avec travail de recherche dirigé bidisciplinaire (1691) n'est plus considéré comme un programme de type recherche;

ATTENDU la nécessité de fournir un régime d'études à temps complet pour ces deux programmes aux étudiantes, aux étudiants;

ATTENDU l'obligation dorénavant de fournir une grille de cheminement dans le descriptif officiel des programmes;

ATTENDU que les programmes ont une durée de 6 sessions à temps complet;

ATTENDU la demande d'exception à la règle, autorisant la poursuite d'activité du travail de recherche dirigé bidisciplinaire (1691) comme étant une inscription à un régime d'études à temps complet au dernier trimestre d'été du cheminement;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Francis Dupuis-Déri, appuyé par Lysa Brunet, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

MANDATE le vice-doyen aux études de demander au vice-rectorat à la Vie académique et au Service de soutien académique d'obtenir une exception d'une poursuite d'activité à temps complet pour un programme de type A; et

ACHEMINE cette résolution au vice-doyen aux études afin qu'il entame des discussions avec le vice-rectorat à la Vie académique et au Service de soutien académique en vue de l'obtention de cette exception.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Motions d'accueil, de remerciement et de félicitations

- **Motion de remerciements au professeur Jean-Guy Prévost**

Résolution CFSPD-2023-2024-912

ATTENDU le départ à la retraite de Jean-Guy Prévost, professeur au Département de science politique depuis juin 1994;

ATTENDU son important travail pour la Faculté de science politique et de droit à titre de vice-doyen aux études et de directeur, à deux reprises, du Département de science politique;

ATTENDU sa participation soutenue au Conseil académique de la Faculté;

ATTENDU son dévouement exemplaire à la cause de la Faculté;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par Francis Dupuis-Déri appuyé par Michèle Rioux que les membres du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

TRANSMETTENT leurs sincères remerciements à Jean-Guy Prévost et lui souhaitent une retraite paisible et bien remplie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- **Motion de félicitations à Jessica Leblanc, personne étudiante au doctorat en droit, pour l'obtention de la bourse Vanier**

Résolution CFSPD 2023-2024-913

ATTENDU la très grande importance de cette prestigieuse bourse d'études supérieures au Canada ;

ATTENDU le parcours et le dossier académique exceptionnels de Jessica Leblanc, personne étudiante au doctorat en droit;

ATTENDU les retombées pour la Faculté de science politique et de droit de l'obtention de cette bourse;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par Mirja Trilsch, appuyé par Gaëlle Breton-Le Goff, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

FÉLICITE chaleureusement Jessica Leblanc pour l'obtention de la prestigieuse bourse Vanier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Informations

6.1 Point d'information de la doyenne

Politique sur les renseignements personnels

La mise en place de cette nouvelle politique a suscité de nombreuses analyses afin de vérifier l'étanchéité de nos systèmes concernant la protection des informations personnelles. Il a été noté que le WIKI du Conseil académique facultaire était trop accessible. La situation sera corrigée sous peu. Si vous êtes dans l'impossibilité d'avoir accès au WIKI, veuillez contacter

la secrétaire du Décanat, Isabelle Boudreault. Les personnes représentantes les associations étudiantes sont invitées à fournir les résolutions ayant entérinées leurs nominations. Lorsque cette formalité sera franchie, un accès leur sera octroyé.

Présentation du Bureau de la recherche institutionnelle (BRI)

Le directeur de ce service, Benoit Ladouceur, sera invité pour présenter les résultats d'une enquête demandée par l'UQAM auprès de toutes les personnes étudiantes, diplômées du cégep. L'objectif de cette étude était de connaître les raisons pour lesquelles elles n'avaient pas choisi l'UQAM. Le taux de participation fut suffisamment élevé pour en tirer des réponses significatives. Le BRI en a effectué l'analyse, par grand programme. Comme certaines données concernent notre faculté, nous connaissons les raisons qui justifient ces prises de décisions qui ont une influence sur nos admissions et inscriptions.

Prochaines politiques à venir

Le Conseil académique facultaire sera sollicité à trois reprises afin d'entériner de nouvelles politiques :

Politique d'encadrement des personnes étudiantes au doctorat

En vertu du Règlement 18, la Faculté a l'obligation d'adopter une politique concernant les ententes d'encadrement des étudiantes, des étudiants du doctorat. Revendiquée par les étudiantes, les étudiants des cycles supérieurs, cette nouvelle disposition est l'une des recommandations de la protectrice, du protecteur des étudiants.

École d'été

Elle est en processus d'élaboration.

Demandes de restriction d'accès de thèses déposées

Ces demandes sont croissantes. Ce phénomène s'explique par les exigences des maisons d'éditions qui demandent l'exclusivité pour accepter de publier une thèse. Désirant être compétitive avec les autres universités qui acceptent cette condition, la Faculté devra établir une politique claire pour encadrer ces requêtes.

Campagne Centraide

La doyenne informe les membres du Conseil académique que l'université est en pleine campagne de financement.

Visite du Recteur

Le recteur effectue présentement des présentations aux facultés afin de promouvoir deux projets qui lui tiennent particulièrement à cœur soit la nouvelle faculté de la santé ainsi que le projet de revitalisation du Quartier Latin. Une date a été convenue, soit le 16 novembre prochain. Plusieurs réserves ont été soulevées quant au choix de ce moment, à quelques jours d'un vote important pour le corps professoral. Cette réserve a été formulée par les deux départements de la Faculté.

Une discussion s'ensuit.

Afin d'obtenir un consensus, la doyenne expliquera au recteur le malaise qui existe à la Faculté quant à l'opportunité de choisir ce moment. Elle lui soulignera l'intérêt de la Faculté à le rencontrer mais à une date ultérieure à celle du vote de grève du SPUQ. Cette offre reçoit l'approbation de tous et se termine par un engagement, de la part de la doyenne, de trouver un outil de consultation plus efficace la prochaine fois.

6.2 Point d'information du vice-doyen aux études

Le vice-doyen aux études étant absent, Sébastien Dorais, coordonnateur le représentera.

Effectifs

Les résultats sont bons. Une augmentation de 0.2% est annoncée pour l'ensemble de la Faculté. On espère que le cycle de décroissance est terminé. L'enveloppe des charges de cours sera révisée en tenant compte des résultats de cet automne. Pour l'instant, voici la répartition (nombre d'étudiants/cours divisé par le nombre de charges) : moyenne de la Faculté, 47, Département des sciences juridiques 48.9, Département de science politique 51.2. Compte tenu de la gestion de l'enveloppe par la Faculté, le Bureau d'évaluation affaires financières (BEAF) nous accorde toute la latitude nécessaire pour bien répartir le tout. L'augmentation des inscriptions de cet automne, engendrera l'augmentation de l'enveloppe de charge pour cet hiver. La consolidation pour le trimestre d'hiver sera faite à la fin novembre.

Session d'hiver 2024

Le registrariat a noté que le nombre des décisions rendues, comparativement à la même date l'an dernier, a augmenté de 47%. Comparativement aux autres universités, les réponses sont envoyées dans un temps normal.

Choix de programme

Il y a une augmentation des choix de programmes (environ 5%) qui avantage la Faculté. Tous cycles confondus, l'an dernier, la faculté en a récolté 944 et cette année, 1 114.

Dernières et prochaines portes ouvertes

Les dernières portes ouvertes qui se sont déroulées le 21 octobre ont remporté un franc succès. Les quatre baccalauréats ont pu réaliser une présentation d'une heure pour des candidats potentiels, candidates potentielles. Les prochaines portes ouvertes auront lieu le 10 février 2024 de 12 h à 16 h.

Étudiant d'un jour

L'activité qui s'est déroulée en sciences juridiques est concluante et elle sera reconduite à la prochaine session.

6.3 Point d'information de la recherche

La vice-doyenne à la recherche étant absente, c'est Olivier De Champlain qui va prendre la parole.

La période des demandes de subventions (aut. 2023) prendra fin le 15 novembre prochain avec le dépôt de 2 demandes « Développement de partenariat » au CRSH.

Au total les membres de la Faculté ont déposé 11 demandes de subvention :

- deux demandes Connexion (CRSH);
- deux demandes développement de partenariat (CRSH);
- trois demandes Savoir (CRSH);
- deux demandes Relève professorale (FRQSC);
- une demande soutien aux équipes de recherche (FRQSC);
- une demande dans le cadre au Fonds France Canada pour la recherche.

Deux concours seront lancés dans les prochaines semaines:

Concours d'appui aux publications

Concours d'appui aux activités de diffusion et d'échange de connaissances.

La date butoir sera le 10 janvier 2024

Programme PAFARC

Une nouvelle procédure pour le versement des fonds Programme PAFARC 1a (nouvelles chercheuses/nouveaux chercheurs) sera adoptée sous peu au VRRCD. Auparavant, la faculté recevait 15000\$ par nouvelle embauche et reversait 12000\$ en deux versements soit un premier versement de 7000\$ et un deuxième de 5000\$ à la suite du dépôt d'une demande de financement auprès d'un organisme (FRQSC, CRSH, Fondations, ministères, etc.). La faculté conservait 3000\$ puisque ce volet du PAFARC a souffert de sous financement. Les retards dans les versements ou l'absence de versement liée à une embauche étaient comblés par cette réserve.

Bien que non officielle, nous devons avoir recours à cette procédure pour le versement des fonds de recherche pour les professeures, professeurs embauchés après le 1^{er} juin 2023. Le principe des deux versements sera conservé. À l'arrivée, il y aura 10 000\$, et au dépôt d'une demande de subvention les 5 000\$ restants seront versés.

La nouvelle procédure prévoit des mesures particulières pour les personnes embauchées sous la clause [9.06](#). À la lumière des discussions en séance, il appert que le Département des sciences juridiques a qu'exceptionnellement recours à la clause 9.06. Il est convenu que le conseiller à la recherche s'informe auprès des directions de départements afin de savoir si un contrat d'embauche contient la clause 9.06.

6.4 Point d'information de la directrice du Département des sciences juridiques

Nouvelle arrivée

Depuis le lundi 6 novembre 2023, Louise Lambert occupera de nouvelles fonctions, celles de secrétaire du Département des sciences juridiques.

Activité du 50^e anniversaire de fondation du Département

Un cocktail dinatoire aura lieu le 1^{er} décembre prochain de 17 h à 21 h. Les invitations sont présentement transmises.

Nouveau poste

Il y aura des ouvertures de poste pour deux domaines, soit droit du travail et droit carcéral.

6.5 Point d'information du directeur du Département de science politique

Nouveau poste

Il y aura une demande de poste : La Russie dans le monde contemporain.

Nouveau Comité

Un comité Équité, diversité et inclusion (EDI) sera mis sur pied afin de participer au plan de développement de la faculté.

Programmes en promotion

Il y en aura trois :

- Baccalauréat en science politique;
- Baccalauréat en communication, politique et société;
- Concentration en études mondiales.

6.6 Point d'information du directeur de l'Institut d'études internationales de Montréal

Le directeur de l'Institut a quitté la réunion.

7. Affaires étudiantes

La représentante de l'AFESPED, Laurence Forget, mentionne qu'il serait pertinent qu'une meilleure communication s'effectue entre le corps professoral et les associations étudiantes lorsque des votes de grève sont réalisés. En effet, les mandats ne sont pas toujours bien compris ce qui nuit au mouvement de grève. Les mesures pour améliorer la situation pourraient être un simple courriel ou ajouter un onglet au site de la Faculté afin que les informations soient mieux transmises.

On suggère que l'AFESPED détermine un représentant, une représentante pour les communications. Il faudrait envoyer ces avis à la doyenne, aux vice-doyens ainsi qu'aux directions des départements, afin de bien diffuser l'information, car souvent les échéances sont courtes. Un suivi sera effectué afin d'améliorer la situation.

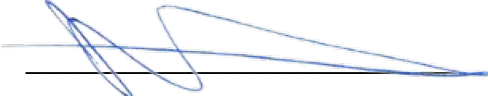
8. Divers

9. Dépôt de documents

10. Date de la prochaine réunion

11. Levée de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour étant tous écoulés, la levée de l'assemblée s'effectue à 15 h 42.



Rachel Chagnon
Doyenne



Isabelle Boudreault
Secrétaire rédactrice

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU 17 JANVIER 2024